L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 24 JANVIER.

Chronique Théâtrale.

Société des Artistes de l'Opéra sous la direction de M. Momas. Robert le Diable. Le voyage en Chine. Le Maître de Chapelle. Représentation extraordinaire du Prophète, offerte à des délégués de loges israélites. La Dame Blanche. La Fille du Régiment. Les Noces de Jeannette. Zampa.

Les artistes de l'Opéra, réunis en société, sous la direction de M. Momas, ont inauguré leurs représentations de nuit il y a eu hier une semaine, par Robert le Diable. Quoique le temps, depuis plus d'un mois, semble s'être ligué avec toutes les circonstances fâcheuses qui nous persécutent sans répit, la salle était assez bien garnie. Ordinairement le public du samedi, celui du soir, n'est pas très expansif; même quand il est ravi de ce qu'il entend et voit, il ne se laisse guère aller aux entraînements de l'enthousiasme. Cette fois, il n'en a pas été ainsi. Le désir de prouver aux artistes qu'on ressentait pour eux les sympathies que leur position critique doit éveiller dans tous les cœurs, a fait sortir leurs auditeurs de leur réserve habituelle.

Dans tout ce qui se passait sur la scène, on voyait clairement la résolution de mériter plus que jamais les suffrages du public, et la salle y répondait par les applaudissements les plus encourageants. Aussi *Robert le Diable* fut-il mieux chanté qu'à la première représentation, qui avait eu lieu le mardi précédent; non pas que les artistes n'aient pas toujours fait de leur mieux, depuis le commencement de la saison théâtrale, pour être dignes de l'appui de notre population, mais bien parceque l'assemblée du samedi leur témoignait ses bons sentiments avec un empressement inaccoutumé, et que les natures artistiques sont très sensibles à tout ce qui excite leur émulation et récompense leur talent.

Il n'y a qu'une voix en ville pour reconnaître que notre troupe lyrique doit être soutenue. L'intention est excellente, sans doute, et fait honneur à la Nouvelle-Orléans, mais il importe qu'elle soit mise promptement en pratique, et la meilleure manière de le faire est de suivre le théâtre. Et d'ailleurs c'est autant notre propre cause que celle des artistes qu'il s'agit de défendre. Faire tous les efforts et tous les sacrifices possibles, pour soustraire la troupe aux suites de la catastrophe qui l'a frappée, c'est travailler dans l'intérêt de nos plaisirs présents et futurs. Si, grâce au généreux et intelligent concours de notre public, les artistes conduisent leur entreprise à une fin favorable, en dépit de la gêne pécuniaire dont nous souffrons tous plus ou moins, ils partiront satisfaits et emportant de notre bonne volonté et de nos ressources, une opinion qui facilitera les nouveaux plans que l'on pourra adopter pour la perpétuation d'un théâtre lyrique à la Nouvelle-Orléans.

Que si, au contraire, les artistes étaient obligés, faute de soutien, de rompre leur association avant la fin de la saison, qu'arriverait-il? Quelques-uns reprendraient le chemin de l'Europe, en calculant tristement le chiffre des pertes subies et des dépenses à faire. Quant aux autres, ils seraient littéralement comme les naufragés [illegible] Mais, il ne faut pas nous désespérer [illegible] ce qui sombrerait, ce serait la confiance [illegible] notre ville, jusqu'à présent, a [illegible] artistique.

[illegible] *Le Voyage en Chine* [illegible] pour le public [illegible]

[illegible] la nouvelle direction a supprimé la représentation [illegible]

[illegible] *Maître de Chapelle* [illegible] et [illegible] pour [illegible] M. Dardignac et Mlle Loget se sont fait applaudir dans le petit opéra de Paër. Ce succès leur fait d'autant plus d'honneur, que le public est tant soit peu fatigué de ce *Maître de Chapelle*. La musique en est charmante sans doute, mais elle est d'un style qui n'a [illegible] et on l'a assez entendue. *Rigoletto* n'a pu être chanté, à cause d'une indisposition de Mlle Anna Vercken: on l'a remplacé par la *Favorite*.

L'événement de la semaine a été une représentation du *Prophète*, offerte mercredi soir, par la Société Israélite d'Assistance Mutuelle (B'nai Brith), aux membres du même ordre délégués par les loges de plusieurs Etats du Sud.

Les personnes invitées étaient seules admises à cette réunion qui présentait un caractère de famille. Dès sept heures la salle était pleine, et l'archet de M. Momas donnait le signal aux musiciens de l'orchestre.

L'exécution de l'opéra de Meyerbeer a été fort belle. Les artistes ont tous rivalisé de zèle, et tous, soit dans les solos, soit dans les morceaux d'ensemble, ont, à plusieurs reprises, provoqué des tonnerres d'applaudissements. Obligé de nous résumer, nous dirons quelques mots seulement des trois premiers rôles.

M. Chelli a chanté l'hymne de triomphe "Roi du ciel et des anges," avec une largeur de style et un sentiment religieux, qui ont fortement impressionné son auditoire. La voix a pénétré jusqu'au fond des cœurs, parce qu'il était pénétré lui-même de l'esprit de son rôle.

M. Fettinger a superbement accentué le solo de Zacharie. Aussi nombreux que les [illegible] Energie de la corde, fanatisme, haine, ironie, mépris, orgueil de la victoire, tous ces mouvements violents de l'âme donnent la vie à ce chant sauvage, et M. Fettinger a su les faire ressortir en véritable Anabaptiste.

Mme Leon n'a jamais mieux chanté, ni mieux joué, depuis que nous avons le plaisir de la connaître, qu'à cette belle représentation. Sa voix, puissante et éclatante dans le registre supérieur, a su revêtir dans le medium, une souplesse et une rondeur, qui ont très agréablement flatté les oreilles de ses auditeurs. Nous [illegible] cette artiste possède, outre ses moyens physiques, cette chaleur d'âme et ce sentiment du vrai, sans lesquels il n'y a pas de bonne cantatrice, pas de bonne tragédienne.

[illegible]

[illegible] *La Dame Blanche* [illegible]

[illegible] *La Fille du Régiment* et des *Noces de Jeannette* [illegible]

Il n'en est pas de même de *Zampa*.

Ce chef-d'œuvre d'Hérold est resté dix-huit ans absent de notre scène lyrique; de sorte qu'il est une véritable nouveauté pour la jeunesse d'aujourd'hui, et même pour un grand nombre de personnes déjà vers le déclin de l'âge mûr.

Le poème de cet opéra comique est au moins aussi intéressant que celui de la *Dame Blanche*; les idées mélodiques y abondent, et Hérold s'y montre, comme harmoniste, bien supérieur à Boïeldieu.

A. M.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPEE.

PREMIERE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

III—(Suite.)

—Oh! moi, dit l'Italien, c'est comme moi! A quoi cela sert-il de vivre à mon âge! J'ai eu la fièvre l'autre jour pour avoir fait trente lieues au galop tout d'une haleine.... Il est vrai que le cheval en est mort; mais une bête qui ne raisonne pas, ça se comprend.... A la couchée, une jolie fille m'a versé à boire.... Elle a souri en remplissant mon verre. Ses dents luisaient comme celles d'un jeune chat. Bonsoir! J'ai dormi les coudes sur la table.... Il n'y a plus d'homme!

—Alors ça vous serait égal de partir pour le voyage d'où l'on ne revient pas?

—Peuh! si vous marchez, nous vous suivrons. N'est ce pas, Frantz?

—Parbleu!

—Alors, tenez-vous prêts tous deux. Quand un Montestruc montre un endroit où l'on meurt, il y court le premier.

—Ainsi nous allons! dit Giuseppe.

—Attaquer le baron de Saccaraux dans l'auberge où il fait chère-lie avec ses malandrins.

—Qui sont vingt, je crois, et avec lui ça fait vingt et un, dit Frantz.

—Tu recules?

—Non, j'additionne.

—Nous le tuerons ou il nous tuera.

—Quand je te le disais, murmura Giuseppe à l'oreille de son compagnon.

Les trois cavaliers, laissant Auch sur leur droite, venaient d'entrer dans la vallée qui conduit à Saint Jean-le-Comtal, lorsque M. de Montestruc, s'arrêtant sous un bouquet d'arbres à demi dépouillés de leurs feuilles, tira son épée, et la faisant ployer sur le pommeau de la selle:

—A présent, camarades, passons la revue des armes! Il ne faut pas que le damné baron nous trouve sans vert! dit-il.

Chacun sortit l'épée et le poignard de leurs gaînes pour s'assurer qu'ils y jouaient librement, que la pointe en était finement aiguë et le tranchant bien affilé. On examina la charge des pistolets, dont les amorces furent renouvelées, et bien tranquille de ce côté-là, on se remit en marche.

—Voyez-vous, mes braves, reprit le comte, six coups, cela fait six hommes. Il n'en reste plus que quatorze, petite affaire pour des gens comme nous.... Et puis les bohémiennes exagèrent toujours. Cependant jouons serré et ne brûlons pas notre poudre aux moineaux.

Ils ne tardèrent pas à se trouver dans la partie de la vallée où les maisons de Saint-Jean-le-Comtal étaient groupées. Des femmes et des filles couraient par les sentiers à travers champs, criant comme des poules qui auraient aperçu un renard. Des enfants pleuraient en essayant de les suivre et trébuchaient à chaque pas. Une grande rumeur s'échappait du village.

—Voilà qui nous prouve que l'homme que nous cherchons n'a pas décampé, dit le comte Gédéon.

Il arrêta par le bras une bonne femme qui fuyait portant un paquet de hardes sur la tête. Elle tomba à genoux sur l'herbe se croyant morte:

—Relevez-vous et dites-moi ce qui se passe là-bas.

—Ah! mon doux Jésus! c'est le diable qui est déchaîné sur le pays!

—Oui, le diable ou le baron, c'est tout un. Et que fait-il?

—Tout ce qu'il n'est pas permis de faire, mon bon seigneur. Au commencement, ça n'allait pas mal; toute la bande semblait fatiguée et ne parlait que de dormir; le chef avait commandé qu'on préparât à dîner pour le réveil. Voilà l'hôtelier qui met les casseroles sur le feu et on dresse une grande table dans la cour. Mais les yeux ouverts, c'étaient autant de démons. Et à peine ont-ils eu vidé quelques bouteilles, qu'ils se sont conduits comme des païens.

—Tous gris alors!

—Et les autres ivres!

—Tant mieux!

—Qu'est-ce que vous dites-là! Ils parlent pour s'amuser de mettre le village à sac. J'étais venue comme les autres pour voir, c'est alors que je me suis sauvée.

[illegible]

—On l'entendait, en effet, un grand bruit mêlé de détonations. Des bestiaux affolés sortaient de Saint Jean-le-Comtal en beuglant. La vieille se mit à courir. Le comte [illegible] vers le village.

—Attention, mes enfants, le bal va commencer! La main, je vous prie, sur la [illegible] pistolets, et quand je donnerai le signal, entrez en danse!

[illegible]

[illegible]

La petite troupe arriva dans la principale rue de Saint Jean-le-Comtal, à l'extrémité de laquelle se trouvait l'hôtellerie fameuse par l'excellence de ses ois-rôties. Un grand désordre régnait partout. C'était une panique. Il n'y avait qu'à marcher en sens inverse des gens qui fuyaient pour arriver à l'auberge de la *Carpe-d'Or*. Un tapage infernal en sortait.

Par la porte toute grande ouverte on voyait le baron à cheval, le feutre au front, achevant de vider un broc et riant à gorge déployée. Autour de lui un désordre abominable; la maison était sens dessus dessous. On cassait les meubles et on jetait la vaisselle par les fenêtres. Quelques bandits poursuivaient les servantes qui ne savaient où se cacher; la table avait été renversée. Quelques tonneaux crevés à coups de pistolet versaient le vin à flots sur la terre rougie. Des malandrins accroupis sur leurs genoux buvaient à même. Dans un coin, une fille, les épaules nues, pleurait. Çà et là des soldats serraient à la hâte dans des sacs ou des valises le fruit de leurs rapines. D'autres tiraient sur les poules et les canards, et accrochaient par les pattes à l'arçon de la selle, les volailles qu'ils avaient tuées.

—Tayaut! tayaut! criait le baron qui s'amusait comme un Dieu.

Un trompette sonna le boute-selle. Ceux qui se tenaient à peu près debout mirent le pied à l'étrier et se rangèrent aux côtés du baron de Saccaraux, qui était plus rouge qu'une pivoine. Les autres entrèrent en chancelant dans les écuries et en sortirent, tirant leur chevaux par la bride.

—Tous solides et bien armés, dit Frantz, et non pas vingt, mais trente!

—Ce sera plus drôle. Au bal, tu comprends, plus il y a de danseurs, plus c'est gai, répondit Giuseppe.

—Veux tu m'en laisser choisir un? Ce grand qui a une casaque rouge me plaît.

—Et moi, ce gros qui a une plume verte à son chapeau me séduit tout particulièrement.

—Nous tirerons ensemble, et ça fera la paire.

Sa troupe à peu près rangée en bataille, le baron chargea les retardataires à coup de houssine, et se dressant sur ses étriers:

—A présent, mes agneaux, on va à la chasse des jolies filles et des beaux écus! Qui m'aime me suive!

Un hurrah lui répondit et au moment où toute la troupe s'ébranlait, le comte Gédéon parut dans la cour, suivi de Frantz et de Giuseppe, le feutre rabattu sur le front, ferme sur la selle, le manteau rejeté sur l'épaule. Le baron, qui se dirigeait vers la porte, l'aperçut.

—Eh! le comte de Montestruc! s'écria-t-il.

—Lui même.

—Par la mortdiable, viens donc en aide à ma mémoire!.... N'est-ce pas toi que j'ai jeté par terre, un soir, sur la route de Mirande, l'an dernier?

—Oui, en sautant sur moi par derrière et par surprise.

—Ruse de guerre, mon ami, ruse de guerre! Ah! la belle chute!.... Par quel hasard te promènes-tu sur mon chemin?

—Je m'y promène parce que je te cherche.

—Eh bien! à présent que tu m'as trouvé que veux-tu?

—Je veux te tuer.

L'épée du comte brilla dans sa main droite, en même temps que de la gauche il lâchait un coup de pistolet sur un gaillard qui obstruait le passage.

Deux coups de feu partirent presque aussitôt, suivis de trois autres encore tirés avec la rapidité de l'éclair. Six hommes tombèrent entre lesquels, l'homme à la casaque rouge et l'homme à la plume verte.

Et soudain criant: *Tue! tue!* qui était le cri de guerre de sa maison, le comte de Montestruc, l'épée haute, poussa droit au baron.

En même temps, le fer au poing, Frantz et Guiseppe fondaient sur le reste de la bande.

Le choc fut terrible. Surpris par l'impétuosité de cette attaque, ébranlés par la chute simultanée de six d'entre eux, les cavaliers du baron se laissèrent percer d'outre en outre, et deux encore vidèrent les arçons dès les premiers coups. Mais quand ils s'aperçurent qu'ils n'avaient affaire qu'à trois adversaires, se ralliant enfin, ils les chargèrent à leur tour. Ce ne fut bientôt plus qu'une mêlée d'où sortaient avec des cris, des gémissements, des imprécations, un cliquetis furieux d'épées se heurtant, et le bruit sourd de corps qui tombaient lourdement sur le sol. La fumée des coups de pistolet enveloppait ce tumulte.

Le comte Gédéon passant par-dessus le cadavre du soldat qu'il avait renversé, s'acharnait après le baron de Saccaraux qu'il prenait corps à corps. Il avait affaire à un rude homme de guerre, qui se servait également bien de l'épée et de la dague, et qu'on ne faisait pas reculer aisément; mais s'il ne possédait pas tous ses moyens et fatigué par les libations auxquelles il s'était livré dans la matinée, sa main n'avait ni la même souplesse ni la même fermeté; en outre, le comte avait sur lui l'avantage d'un homme qui consent à mourir pourvu qu'il tue.

Deux tigres ne s'attaquent pas avec plus de rage quand ils se disputent une proie; les coups suivaient les coups et visaient au cœur; déjà leur sang coulait, mais on pouvait deviner à la façon dont le comte tournait autour de son ennemi, le pressant du bras, de l'épée, du poignard, prompt à l'attaque et à la riposte, multipliant ses feintes, et le chargeant sans relâche, de quel côté serait la victoire. Elle eût été plus prompte si par instant l'un des hommes qui accompagnaient le baron ne se fût détaché de la mêlée, ou comme deux sangliers harcelés par une meute.

Frantz et Guiseppe combattaient, pour se jeter sur le comte qui avait alors à s'en débarrasser. Pendant une minute le baron reprenait haleine; mais ses forces s'épuisaient avec le sang qui s'échappait de ses blessures, et son épée le défendait mal.

Un instant vint où sa main lasse ne put en soutenir le poids, et laissa à découvert sa poitrine haletante. Plus prompt que la foudre, le bras du comte Gédéon s'allongea et son ennemi s'affaissa sur la croupe du cheval. D'un coup de poignard qui lui ouvrit la gorge, il l'acheva et le jeta tout sanglant sur le sol.

—Mort! cria-t-il.

En voyant tomber leur maître, les gens du baron qui tenaient encore prirent la fuite et arrivant sur la porte en même temps, se culbutèrent les uns les autres. Frantz et Guiseppe ne songeaient guère à les poursuivre. Autour d'eux, une douzaine de corps étaient étendus sans vie. Quelques autres râlaient dans les coins ou se traînaient çà et là. Ils avaient fait un massacre de cette canaille qui chancelait sur le dos des chevaux et rendait à chaque estocade autant de vin que de sang. Mais l'obstination qu'ils avaient mise à continuer la lutte était venue en aide à leur maladresse; parmi les coups poussés par le hasard, quelques-uns avaient porté juste. Entourés de morts et de mourants, Frantz et Giuseppe ne paraissaient pas en meilleur état. L'un l'autre se tendirent la main:

—Comment vas-tu frère, dit Frantz à Giuseppe.

—Pas bien, frère; et toi?

—Un peu plus mal encore, si c'est possible.... Il me semble que les murailles de cette cour dansent la sarabande.

Le comte qui s'approchait d'eux, laissant pendre au bout de son bras son épée humide et rouge, pâlit tout à coup et un instant ferma les yeux. Il les rouvrit, et faisant un effort pour se tenir debout:

—Je crois que j'ai mon compte, fit il.

Frantz et Giuseppe sautèrent de selle malgré leurs blessures et le reçurent dans leurs bras. Le comte ne se soutenait plus; ils le couchèrent sur une botte de paille recouverte de manteaux ramassés à la hâte. La déroute des hommes qu'on avait vus traversant le village au galop avait ramené un certain nombre d'habitants autour de l'hôtellerie. Les plus hardis pénétrèrent dans la cour, regardant les blessés, comptant les morts, évitant de marcher dans les flaques de sang. Deux ou trois d'entre eux rôdaient autour du baron, étonnés de sa grande taille, et encore effrayés de la mine farouche qu'il avait dans son immobilité. Ils se montraient la furieuse plaie qu'il avait à la gorge. Quelques-uns, cependant, s'empressèrent au tour de ceux qui les avaient débarrassés de ces bandits, mais l'un d'eux, encore indécis, désignant du doigt le cadavre de M. de Saccaraux:

—Est-ce vrai qu'il soit mort? dit-il.

—Mort comme je le serai moi-même tout à l'heure, répondit le comte Gédéon.

Un petit homme en manteau noir qui sortait d'une cave s'avança, courbant l'échine:

—Je suis un peu chirurgien, ayant fait quelques études en Espagne, dit-il; je feu baron de Saccaraux, dont Dieu ait l'âme, me menait avec lui en ses voyages pour les bagarres et les horions.... Quand j'ai vu qu'on allait se battre, je me suis mis à l'écart, voulant garantir de toute blessure une personne dont le ministère pouvait être de quelque utilité......

Giuseppe le poussa vers le comte.

—Tire ta trousse et fais vite seulement, dit-celui-ci.

(*A continuer.*)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression

CAMELIA,

Capitaine Hanover,

partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.

15 mai. Aux Nos 12 et 22 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus. A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CABLIN, 4 Tchoupitoulas.

5août—6m

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les JEUDIS, à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fisher" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret ou passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents. No. 46 de la rue du Camp.

25 juillet—5m.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, mardi, 26 janvier à 5 P. M.

POUR Grand-Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Colfax, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,

JOHN BEENN, capt.; FR. DUKE, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp. N. O. DONOHUE, 20 janv.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandria, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE

R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, commis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp, HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & EPPLER, 196 rue Commune, ADAMS & WORK, 3 Commercial Place.

24 déc.—1m

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Vendredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,

H. H. Bread, capitaine, J. L. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Miami de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 196 de la rue de la Commune.

8 août—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, Mardi, 26 janvier à 5 h. P. M

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA.

C. C. Picket, capitaine. T. H. Moggah et Dezbes, commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du fret pour la Côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas. LOW & McPEACKE, No 46 de la rue du Camp.

18 janvier

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, SAMEDI, 16 janvier, à 5 heures P.M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chêne, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle Ibérie, Fausse-Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

capt. J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr. Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas.

8janv—?

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M.; et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater du VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,

Capitaine P. Mc Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

21oct—

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.

Départ tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir—

Le bateau à vapeur

ST-JOHN,

Capitaine ALLEN JUMEL,

qui descend le fleuve, de jour, tous les lundis et tous les vendredis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.

14mai—9m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche.

Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Ancoin, Commis P. A. Chariot.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 4 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra la côte le jour. 16 juillet—1m

Le bateau à vapeur

LIZZIE HOPKINS,

Capt. N. Z. Dupuis; commis, M. H. Landry,

Partira de la Nouvelle-Orléans, le LUNDI, à 5 heures P. M., le VENDREDI, à 10 heures A. M., à dater du LUNDI, 2 novembre. Retour: il partira de Donaldsonville le MERCREDI, à midi, et le DIMANCHE matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à B. RIVET, No 30 rue Conti.

2 oct—

Pour la Côte au-dessus de la ville,

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Boyd,

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.

18jan—6m

Pour la Côte au-dessus de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Basse, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

[illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SERVICE DIRECT POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANCAIS.

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

[illegible]

PEREIRE, [illegible]

FRANCE, [illegible]

VILLE-DE-PARIS, [illegible]

PRIX DU PASSAGE [illegible]

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, [illegible]

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE

— ET DE LA —

NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Hâvre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, Agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

26juil—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, [illegible]

STATE OF MINNESOTA, [illegible]

STATE OF ALABAMA, [illegible]

STATE OF VIRGINIA, [illegible]

STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible]

STATE OF GEORGIA, [illegible]

STATE OF NEVADA, [illegible]

STATE OF FLORIDA, [illegible]

STATE OF INDIANA, [illegible]

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF LOUISIANA

partira de son quai, près du Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le — 1875.

S'adresser à A. K. MILLER & CO., Agents. Au No 8 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

9juillet—1an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier.

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt...	1 déc.	5 janv.
Main...	15 "	22 "
Hannover...	12 janv.	14 fév.
Frankfurt...	9 fév.	14 mars.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres... $150 en or.

Entrepont... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres... $150 en or.

Entrepont... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres... [illegible] en or.

Entrepont... [illegible]

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignées.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 62 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, [illegible], CORTES,

Le steamer

CORTES,

Freeman, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI, [illegible] janvier, à 8 h. M. M.

Passage... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

mai—1an

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campêche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO...Capt. W. B. Sherwood,

CITY OF MERIDA...Capt. L. F. Timmerman,

CITY OF HAVANA...Capt T. J. Philips

Le steamer

CITY OF HAVANA,

Commandant F. S. Phillips,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 30 janvier, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz... $60, en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York,

Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent. Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MERIDA partira le 20 Février.

13 nov—1 an

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis,

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1500 tonneaux

YAZOO, do. L. D. Barrett. 1500 tonneaux

TONAWANDA, do. C. C. Withbank. [illegible] tonneaux

C. W. LORD, L. Colton. 1500 tonneaux

Départ, VENDREDI, 29 janvier, à 8 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

JUNIATA,

Commandant, J. W. Catherine,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.).. $ 35

Passage pour Philadelphie... 50

Billet donné à New-York pour tout le voyage... 60

Pour fret ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier

4 nov—1 an.

BILAN

DE LA

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS,

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes...	322,766 53
Tirés en sus...	1,437 60
Bons des E. U. pour garantir la circulation...	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques...	2,500 00
Dû par des agents de rachat et de réserve...	2,377 86
Dû par d'autres banques nationales...	5,286 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat...	681 67
Propriétés foncières, mobilier et installations...	18,000 00
Dépenses courantes et taxes payées...	6,149 13
Primes payées sur bons des E. U...	24,000 00
Chèques et autres items au comptant...	280 00
Echanges pour le Clearing House...	20,085 97
Billets d'autres banques nationales...	10,177 00
Petite monnaie y compris les nickels...	945 05
Espèces...	544 15
Billets Legal Tender...	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachat...	9,000 00
Total...	$714,322 61

PASSIF.

Capital payé...	$200,000 00
Surplus...	1,000
Autres profits non partagés...	72,000 66
Billets de la Banque nationale en circulation...	176,300 00
Dépôts individuels...	265,727 97
Certificats de dépôts payables sur demande...	3,500 00
Certificats de dépôts à terme (time)...	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales...	369 37
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat...	2,706 00
Total...	$714,322 61

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus correct, John H. Pike, Caissier.

Signé sous serment par devant moi, ce 7 octobre 1874. GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

Témoins: A. CHATSEY, SIGMOND KATZ, J. T. BURBEAU.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after November 15, 1874,

Trains leave depot foot Canal street as follows:

EXPRESS AND MAIL DAILY, at [illegible]

[illegible]

C. E. ALLEN, General Superintendent.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 15 Novembre 1874,

Les trains partiront du dépôt au pied de la rue du Canal comme suit:

EXPRESS ET MALLE, [illegible]

[illegible]

C. E. ALLEN, Surintendant Général.

[illegible]

Grand chemin de fer de [illegible]

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue des Champs-Elysées.) A partir du [illegible]

DEPARTS.

Express... 7.00 A. M. | [illegible]

Malle... 5.00 P. M. | [illegible]

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et [illegible]

Vente de billets et renseignements au No [illegible] de la rue du Camp, coin Common.

A. D. SHELDON, [illegible]

E. D. FROST, [illegible]

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R. R. (Great Jackson Route.)

[From Calliope street Depot.]

From December [illegible]

DEPART.

Express... 7.00 A. M. | [illegible]

Mail... 4.30 P. M. | [illegible]

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO AND LOUISVILLE.

Only one change of [illegible]

Tickets for sale and [illegible] Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, [illegible]

E. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

Départs de la ville.

[illegible]

C. E. ALLEN, [illegible]

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER

DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane et le Texas.

[illegible]

GEO. PANDELY, [illegible]

[illegible] CHS. A. WHITNEY & CO. [illegible]

Compagnie d'Assurance du Peuple

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, No 5 de la rue [illegible]

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.

[illegible]

Total des primes...

En plus risques non expirés pour 1873...

[illegible]

En moins, primes remboursées...

Montant net des primes reçues...

Pertes payées dans la même période...

[illegible]

Total de l'actif...

Ce qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.

A. SOCOLA, Vice-Président.

A. GRABAU, Secrétaire.

Signé sous serment par devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 31me jour de juillet 1874.

ANT. DOMINGUEZ, [illegible]

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874. A une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé soit déclaré et que des billets d'actions (stock scrip), [illegible] un dividende de QUINZE pour cent [illegible] sur le montant des primes [illegible] de l'année expirée le 30 juin 1874 [illegible] à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

R M Davis	Jos David
A Socola	M Marks
J Mims	David [illegible]
Ernest Praga	J J Rem[illegible]
N A Liambias	F [illegible]
S Saloy	H [illegible]
J Sambola	B [illegible]
J E Gourdain	C [illegible]
V Battalora	J [illegible]
J B Solari	F [illegible]
A Haber	M [illegible]

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Germania National Bank

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés...

Prêts sur demande...

Bons des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation...

Primes sur les bons des E. U....

Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation...

Actions et bonds divers...

Dû par des banques et des banquiers éloignés...

Mobilier et accessoires...

Avoir en argent:

Bonds des E. U. en main...

Comptant en caisse...

Dû dans les banques de New-York...

Total de l'actif...

PASSIF.

Capital payé...

Excédant de fonds...

Billets émis...

Dépôts...

Dû à des banques et à des banquiers éloignés...

Profits bruts pendant les derniers mois...

Moins dépenses et taxes...

Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent a été déclaré aux actionnaires)...

Total du passif...

LOUIS [illegible]

HERM. ROMEL, [illegible]

MAISON ETABLIE EN 1855.

Dépôt des Moulins à Coton "Eagle"!

ET DES

MACHINES DE TOUTE SORTE

CHEZ

W. L. CUSHING,

[illegible]

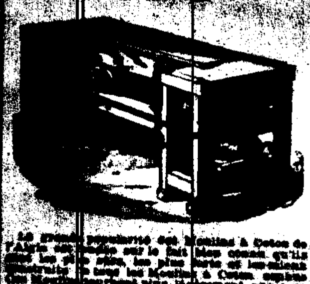

[illegible]

MOULINS SUCRE VICTOR [illegible] COOK.

[illegible]

W. L. CUSHING, [illegible]

"La Reine du Sud" Moulins à Maïs [illegible] FARINE STRAUB.

[illegible]

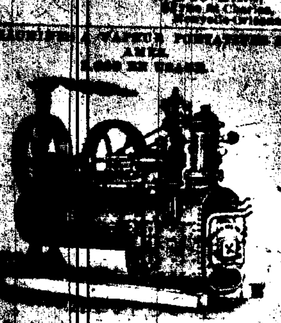

[illegible] DONNENT LA MEILLEURE, LA PLUS [illegible] PLUS PARFAITE MACHINE A VAPEUR QUI SOIT SUR LE MARCHE AMERICAIN.

[illegible]

W. L. CUSHING, [illegible]

CHAUDIERES A SUCRE.

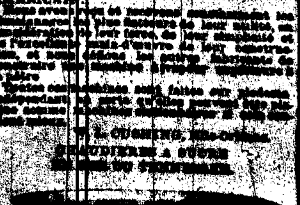

[illegible]

W. L. CUSHING, Au No 51 de la rue Charles.

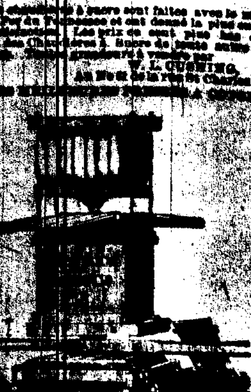

[illegible] A VIS ROTATIVES, [illegible]

[illegible]

EAGLE COTTON GIN DEPOT, [illegible] W. L. CUSHING, [illegible]

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

ASSURANCES.

NEUVIEME ETAT ANNUEL

—DE—

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

[illegible]

PRIMES DE L'ANNEE.

[illegible]

E. DOANE, Président.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, [illegible]

EDWARD IVY, [illegible]

[illegible] un SECOND dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT [illegible] DIVIDENDE AU COMPTANT [illegible] TRENTE pour cent [illegible]

HARMON DOANE, Président.

Compagnie d'Assurance "Hope"

DE LA NLLE-ORLEANS.

[illegible]

HENRY PEYCHAUD, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, [illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

[illegible]

SIXIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, [illegible]

A. CHIAPELLA, [illegible]

[illegible] J. TSCHAMBER, [illegible] A. CHIAPELLA, [illegible]

ASSURANCES.

BUREAUX DU

Factors' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

[illegible] SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT [illegible] TRENTE [illegible]

HARMON DOANE, Président.

[illegible] WOOD, Vice-Président.

DIRECTEURS:

[illegible]	John I. Adams
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Second Etat de Situation

[illegible] DELTA, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Mechanics' and Traders' INSURANCE COMPANY.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, [illegible]

[illegible]

J. W. [illegible]